

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Impossible de s'y méprendre. Vous rugissez à qui mieux mieux et vous espérez en dire assez long, crier assez fort et dire des choses assez originales pour qu'il se produise quelque chose. Sous la conduite de ce stratège recyclé, le premier ministre s'en prend aux autres partis et à leurs divisions comme il dit. Il essaie de donner l'impression que son propre parti forme un bloc merveilleusement homogène.

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il est acceptable que le ministre des Finances se dissocie du prétendu projet de loi antimercantiliste; il est acceptable que la bande de loyaux collègues du premier ministre laisse le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Gray) plus seul dans cette Chambre que quiconque ne l'a jamais été à Trois-Rivières.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Pas aussi seul que vous.

M. Stanfield: Ce sont seulement des différences d'opinion. L'unité primitive du cabinet est évidente. N'importe quel imbécile peut le constater. Il y a aussi le ministre de la Défense nationale (M. Richardson). S'il tient à poursuivre ses pourparlers déjà anciens sur un nouveau parti politique, parti qui comprendrait quelques anciens députés libéraux qui ont passé des heures à s'entretenir avec lui du complot, cela n'est pas une preuve de division, monsieur l'Orateur. C'est tout simplement que le ministre exerce ses prérogatives d'examiner toutes les possibilités qui peuvent s'offrir à lui. Et, bien entendu, lorsque le même ministre menace de démissionner sur une question politique épineuse, c'est tout simplement qu'il a du cœur au ventre.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Pétri de cette stratégie plutôt optimiste, le premier ministre ne voit qu'unité autour de lui, au sein de son parti. Je n'oserais mettre en doute la sagesse du sénateur à l'autre endroit. Ses états de service se passent de commentaires. Mais le premier ministre qui me frappe par toutes ses illusions dont il se berce pourrait tout aussi bien frapper l'électorat qui trouverait amplement motivé de lui accorder un congé de santé dans un élan de commisération.

Monsieur l'Orateur, il y a un point qui intéresse mon parti et dont je voudrais vous entretenir. Il convient que je le fasse ici, je pense. Je veux parler de la très regrettable allusion faite au très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker) à la télévision dimanche dernier par le sénateur Grattan O'Leary. Non seulement je n'associe ni moi-même ni mon parti à ce genre de remarque, mais je profite de l'occasion pour manifester une autre fois la dette que nous devons au très honorable député pour les grands services qu'il a rendus au pays, au Parlement et à notre parti.

Le budget—M. Stanfield

Des voix: Bravo!

● (1650)

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le leader du gouvernement à la Chambre semble indisposé cet après-midi et j'en suis désolé. Je tiens à dire que lorsque j'étais sur la scène politique provinciale et maintenant encore sur la scène politique fédérale, j'ai toujours reçu une grande collaboration du leader du gouvernement à la Chambre, et je ne veux pas donner l'impression que je ne l'apprécie pas. Monsieur l'Orateur, je tiens à rendre hommage au très honorable représentant pour la contribution incessante qu'il apporte au pays, au Parlement et à notre parti. Je tiens à l'en remercier et à lui souhaiter de pouvoir longtemps œuvrer activement au Parlement.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Mon allusion à un certificat médical s'adressait au premier ministre et certainement pas au très honorable représentant. Les Canadiens peuvent examiner les propos qu'a tenus hier le premier ministre et y déceler des signes très nets de défaillance de la mémoire. Il s'est lamenté sur le sort de toutes les dernières mesures législatives qui mourraient au *Feuilleton* après la dissolution.

M. Trudeau: Pas toutes.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: L'élémentaire courtoisie exige que l'on supplée au blanc de mémoire du très honorable représentant—le premier ministre—pour lui assurer que le pays n'est vraiment pas en péril. Quand le premier ministre a demandé la dissolution de la 28^e législature, acte que lui seul pouvait poser et qu'il a posé, le *Feuilleton* était rempli à craquer, principalement—le premier ministre et tous ses conseillers l'ont évidemment oublié—de mesures d'initiative parlementaire nécessaires à l'application d'un budget qui avait été présenté plus de quatre mois auparavant. Quand je dis que le premier ministre a oublié, je m'exprime avec la plus grande indulgence.

Des voix: Bravo!

M. Danforth: Amnésie sélective.

M. Trudeau: Meilleure connaissance du Règlement, c'est tout.

M. Stanfield: Mais il est bien de faire ce que nous allons faire maintenant. Plutôt que d'attendre quatre mois, il est bien mieux d'agir maintenant et d'éviter au Canada quatre autres mois d'un gouvernement vacillant. Maintenant que j'ai rafraîchi la mémoire du premier ministre au sujet de toutes les mesures financières laissées en plan au moment de la dernière dissolution des Chambres, j'espère qu'il pourra se consoler un peu mieux du choix que le Parlement fera en fin d'après-midi.

Je veux bien croire que le premier ministre était vraiment sincère dans son discours hier soir. J'y ai songé sérieusement. Je veux bien croire que le premier ministre a fait hier soir une analyse honnête et impartiale de la situation, mais il a tout simplement oublié ce que lui-même a fait en 1972, avec son respect notoire du Parlement et de la démocratie. Cela est impensable; il fustigeait le Parlement au sujet des bills des dépenses électorales, de l'investissement étranger, de la concurrence...